



**Procès-verbal de la séance du Conseil communal**  
**du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 – 20h15 – Foyer de la Grande Salle**

---

**Présidence** : Mme Carolien TERINK HUNZIKER

**Personnes excusées** : Mmes Doris CHRISTEN, Sophie DEBONNEVILLE, Isaline PROBST SCHÄR et Sarah VERMOT ainsi que MM. Sébastien DEBONNEVILLE, Vincent FRUTIGER, Marc LANCOUD, Jérôme MAGNIN, Julien MICHEL, Corentin PASCHE et Jean-Marie RENAUD.

**Personne absente** : *aucune*

\* \* \*

Mme la Présidente Carolien TERINK HUNZIKER souhaite la bienvenue à Monsieur le Syndic, à Madame et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux ainsi qu'au public présent et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

La parole est donnée aux scrutateurs pour l'appel.

Avec **36** membres présents, le quorum (fixé à **25** membres) est atteint. Le Conseil communal peut valablement délibérer.

La Présidente annonce une proposition de modification de l'ordre du jour, à savoir la suppression du point 4 « nomination d'une commission consultative destinée à rapporter sur le projet de statuts de l'association intercommunale SIDEP ». En raison d'une mauvaise circulation de l'information, il s'avère que la commission thématique sur l'eau a déjà rendu son rapport cet été alors que ladite commission devait être formellement nommée par le Bureau. Considérant ce qui précède, la nomination d'une commission n'est plus d'actualité, raison pour laquelle la Présidente propose la suppression de ce point de l'ordre du jour. L'Assemblée l'accepte.

En l'absence d'autre remarque, l'ordre du jour est modifié comme suit :

- |   |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Adoption du procès-verbal du 19 juin 2025</b></li><li>2. <b>Communications du Bureau</b></li><li>3. <b>Dépôt du préavis 06-2025 : Arrêté d'imposition pour l'année 2026</b></li><li>4. <b>Election de la commission de gestion</b></li><li>5. <b>Informations de la Municipalité</b></li><li>6. <b>Divers et propositions individuelles</b></li></ol> |
|---|

**1. Adoption du procès-verbal du 19 juin 2025**

La Présidente demande si des remarques ou observations entendent être formulées.

M. Serge KURSNER : demande pourquoi le nombre de votants sur le PV ne correspond pas au nombre de personnes présentes le soir en question.

La Présidente explique qu'elle ne prend pas part au vote sauf si celui-ci a lieu au bulletin secret.



M. Nicolas JACQUIER : relève que l'orthographe de son nom de famille est retranscrite de manière incorrecte et répétée sur plusieurs PV et estime que cela aurait pu être constaté spontanément.

Aucune autre remarque n'est formulée. Le PV est accepté à l'unanimité moins 1 abstention. La Présidente remercie son rédacteur.

## 2. Communications du Bureau

La Présidente remercie la commune ainsi que la société de tir pour la célébration du 1<sup>er</sup> août.

De vifs remerciements sont également adressés à l'USL ainsi qu'à l'ensemble des acteurs villageois pour la 10<sup>e</sup> édition de la fête au village qui a été très réussie avec une participation élevée dans une atmosphère très conviviale.

### Dates à venir

- 12 septembre : Gimel Apéro organisé par le Centre des jeunes et le Carnaval de Gimel
- 17 septembre : Tir du Conseil
- 27 septembre : Match aux cartes organisé par la Fanfare
- 28 septembre : Votations fédérales, cantonales et communales
- 7 octobre : séance du Conseil communal

## 3. Dépôt du préavis 06-2025 : Arrêté d'imposition pour l'année 2026

La Présidente passe la parole à M. le Syndic Philippe REZZONICO qui donne lecture des conclusions du préavis.

La Présidente informe que le préavis est renvoyé à la commission des finances pour traitement.

## 4. Election de la commission de gestion

La Présidente donne lecture de l'article 38 du règlement du Conseil communal portant sur les prérogatives de la commission de gestion. Composée de 5 membres, ces derniers sont élus pour une durée d'une année, rééligibles.

Le Président passe la parole à l'assemblée afin de proposer des candidatures.

M. Jean-Michel RENAUD présente les candidats suivants : Madame Nathalie BUSSARD ainsi que Messieurs Saverio NUTRICATO, Marc GUILLET, Maxime JAQUILLARD et Andrea TASINATO.

En l'absence d'autres candidatures, conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 2 et avec l'accord unanime des membres, les candidats sont élus tacitement par acclamation.

## 5. Informations de la Municipalité

M. le Syndic Philippe REZZONICO :

Remercie le comité de l'USL pour l'organisation de la **fête au village** vécue ce week-end et qui fut un succès en dépit de la pluie le matin.

Annonce le départ à la retraite de M. Gérard GODARD après 34 ans d'activité au sein de la commune. Il est remplacé par M. Michele CARUZO, déjà en fonction. De plus, M. Diego GIMMI a débuté un apprentissage



d'employé de commerce, Mme Célestine MONNEY, un poste à la conciergerie et M. Arnold DEBONNEVILLE sa 2<sup>e</sup> année d'apprentissage à la voirie.

M. Laurent GUIGNARD

Des **restrictions de consommation d'eau** ont été annoncées à la mi-août. Ces restrictions étaient indispensables en raison des températures du moment et de la baisse du niveau de nos sources. Des restrictions ont également été demandées aux villages de St-George, Longirod et Marchissy, ainsi que Rolle via le SIDERE. Ces restrictions ont été levées jeudi passé à la suite de la remontée du niveau des sources, l'arrivée de la pluie et de la baisse des températures.

M. Heinz FORRER

Le projet du **PECC** entame sa 3<sup>e</sup> année, soit l'année des actions. Deux actions sont prochainement prévues. Une visite en forêt le 4 octobre en collaboration avec l'ADIG et le Parc Jura Vaudois ainsi que la création d'une ressource sur la base du modèle pratiqué à Aubonne. Un budget est en cours d'élaboration.

M. Philippe REYMOND

La pose de la dernière couche de **revêtement de la route d'Aubonne** interviendra le 27 septembre. Les riverains ont été informés et des solutions d'accès ont été trouvées. Si la météo n'est pas clémente, les travaux seront repoussés d'une semaine.

Les **travaux de la route de la déchèterie** débuteront le 8 septembre. Un tout-ménage sera adressé à la population pour informer de la nouvelle signalétique d'accès.

Au terme de 15 ans de travaux, le **PACOM** est désormais à bout touchant. Un préavis sera déposé lors de la séance du 7 octobre prochain.

De nouveaux ateliers participatifs sont prévus en novembre concernant le projet de la **Place de la Vernette** à l'appui des résultats des précédents ateliers.

## 6. Divers et propositions individuelles

M. Serge KURSNER : informe que plusieurs communes ont écrit au Conseiller d'Etat VANIZELOS concernant les **problèmes causés par le loup** et demande si la commune de Gimel entend également se joindre au mouvement. Depuis 2020, plusieurs familles d'agriculteurs de notre village ont subi la perte de nombreuses bêtes. La Confédération vient d'autoriser l'abattage de la meute du Mont-Tendre, à charge ensuite aux autorités cantonales d'agir.

M. le Syndic Philippe REZZONICO : confirme que la Municipalité est informée de l'action menée par certaines communes de la région et qu'elle va se joindre à celle-ci. Un courrier destiné au Conseiller d'Etat sera d'ailleurs expédié demain.

M. Lionel WEBER : demande comment la commune informe de la fin des **mesures portant sur les restrictions de la consommation d'eau** ? En effet, les habitants sont généralement informés de l'instauration des restrictions, mais pas de la levée de celles-ci.

M. Laurent GUIGNARD : précise que dans le tout-ménage envoyé à la population, il était indiqué que la fin des mesures serait annoncée sur le site internet de la commune ainsi que sur les réseaux sociaux.



M. Pascal CIABURRI : demande où en est le projet de rendre le **parking payant** dans notre commune.

M. le Syndic Philippe REZZONICO : le dossier est toujours en cours d'analyse. Il s'agit d'un projet complexe, mais la Municipalité en poursuit l'étude.

M. Jean-Marie PASCHE : avec l'augmentation des étés chauds et le changement climatique, on constate que nos **forêts** souffrent et cela devient très visible par endroits. Le propriétaire privé d'une forêt située dans une autre commune relate avoir été contacté par le garde forestier en vue de signer une convention pour l'exploitation de sa forêt, ce qui a permis, notamment, d'évacuer les arbres secs ou dangereux. Est-ce qu'une mesure similaire serait possible dans notre commune ?

M. le Syndic Philippe REZZONICO : il y a quelques années, le canton demandait l'abattage et l'évacuation des arbres morts. Avec le développement anarchique des bostryches, le canton n'impose plus l'abattage si l'on n'est pas situé dans une zone de danger. Le garde forestier peut bien entendu proposer à un propriétaire l'entretien de sa forêt, mais il n'y a pas d'obligation à le faire.

Mme Carole BOURGEOIS : mentionne la **création de nouvelles places jaunes de stationnement** dans le secteur de la Vernette. Ces places sont-elles louées, car il y a déjà des stationnements de longues durées qui sont constatés.

M. Philippe REYMOND : un nouveau plan de parcage a été réalisé sur la place de la Vernette afin d'optimiser le stationnement lors de manifestations. Il ne s'agit pas d'un stationnement permanent pour tous, il convient de se référer à la signalétique en place. S'agissant du stationnement sauvage, des amendes sont régulièrement notifiées.

M. Olivier SCHAER : constate la présence d'une excavation à proximité de la **route de Bauloz**, de quoi s'agit-il ?

M. Laurent GUIGNARD : cela concerne les travaux sur le réseau d'eau du secteur des Vernes. Des mauvaises surprises ont été constatées lors de l'excavation ce qui a impliqué des modifications de la cuve qui devait être déposée à cet endroit. La cuve a dû être renvoyée pour modification et devrait revenir d'ici une semaine afin de terminer le chantier. Un bout de collecteur a également dû être refait.

M. Denis HUMBERT : remarque que les **places de stationnement** situées sur le haut de la place de la Vernette nécessitent un disque de stationnement pour une durée maximale d'une heure alors que celles situées en bas le sont pour 24h.

M. Philippe REYMOND : confirme que les places situées sur le haut du parking sont limitées à 1h. Il s'agit de 42 places créées de manière provisoire pour permettre un soutien au stationnement lors de manifestations. La signalisation est modifiée lors d'événements.

M. Marcel GROSJEAN : signale que si l'on accède aux places de stationnement par le bas de la place, on ne voit pas d'indication quant aux différences sur la durée de stationnement. C'est uniquement si l'on arrive depuis le haut du parking que l'on voit cette indication.

M. Philippe REYMOND : informe que cet accès sera condamné sous peu.

Mme Sophie CROISIER : demande ce qu'est une **ressourcerie** ?

M. Heinz FORRER : explique qu'il s'agit de la valorisation d'objets dont des personnes se séparent mais qui peuvent encore servir pour d'autres.

M. Olivier SCHAER: le **budget 2026** sera prochainement débattu, l'endettement augmente et il serait intéressant d'entendre la Municipalité sur l'évolution de l'endettement par rapport aux perspectives budgétaires.

M. le Syndic Philippe REZZONICO : l'endettement évolue mais dans le périmètre du plafond d'endettement voté



## Conseil communal de Gimel

pour la législature. Le Conseil communal approuve ou refuse les projets de financement qui ensuite impliquent ou non la constitution d'emprunts.

M. Nicolas JACQUIER : constate que certaines communes proposent des **incitations à la mobilité douce**, au travers, par exemple, de subventions pour l'acquisition d'un vélo électrique. Est-ce que la commune envisage une telle possibilité ?

M. le Syndic Philippe REZZONICO : confirme qu'il n'existe aucune incitation financière en la matière. Comme le relève M. SCHAEER, nos finances ne sont pas bonnes. Peut-être que la Municipalité issue des prochaines élections orientera son action sur ce type de projets.

Mme Mary CROISIER : la question de l'octroi de subventions a été abordée par la commission climat et environnement, mais suspendue compte tenu de la situation de nos finances communales.

M. Heinz FORRER : rappelle que certaines communes financent certaines actions au travers de la perception d'un centime d'impôt supplémentaire.

Mme Nathalie BUSSARD : la présence du **frelon asiatique** est toujours plus marquée. Une information à ce propos sera proposée à l'occasion de la fête de l'arbre à l'Arboretum.

M. le Syndic Philippe REZZONICO : constate avec regret que l'évacuation d'un nid de frelons asiatique est toujours mise à charge du propriétaire ce qui n'encourage pas suffisamment la destruction des nids de cet insecte nuisible pour les apiculteurs.

M. Stéphane BOURGEOIS : rappelle qu'une votation importante aura lieu dans notre village dans moins de 4 semaines. S'il est entendu que la commune ne peut pas engager des moyens pour militer sur le thème de la **fusion**, il est quand même surprenant qu'hormis les séances d'informations en juin, aucune autre communication n'est intervenue après. Ce silence laisse le champ libre à beaucoup de rumeurs ou d'informations erronées qui circulent ici et là. Pour rappel, un budget de 13'000 francs avait été accordé dans le cadre du préavis municipal, à quoi ce montant a-t-il servi ?

M. le Syndic Philippe REZZONICO : confirme qu'une fois le vote des Conseils des communes intervenus, les Municipalités ne peuvent plus communiquer ou militer afin de ne pas influencer le vote. Si des questions sont posées par les citoyens, bien entendu que la commune y répondra. S'agissant du budget, celui-ci a servi à l'édition de la brochure explicative qui sera jointe à l'enveloppe de vote, ainsi qu'à l'envoi des tout-ménages pour les séances d'informations et coûts liés à l'UCV.

M. Stéphane BOURGEOIS : remercie vivement la Municipalité pour l'important soutien fourni à l'occasion de la **fête au village** ainsi que l'ensemble du personnel communal qui a œuvré à la réussite de cette manifestation.

Après le contre-appel, la Présidente lève la séance, il est 21h00.

*La séance est suivie d'une présentation de M. Sylvain Haldiman du bureau SH Ingénieurs Sàrl portant sur le projet de PDDE régional.*

La Présidente

Le Secrétaire

Carolien Terink Hunziker

Florian Magnin